

L'INFORMATEUR

Journal municipal de Baie-Saint-Paul

Juin 2025



BSP

Ville de
Baie-Saint-Paul



Chères citoyennes,
chers citoyens,

Baie-Saint-Paul vit une phase dynamique de transformation, et c'est avec un profond engagement que je vous invite à en découvrir les multiples avancées et innovations. Notre Ville ne cesse de se réinventer, guidée par une vision claire : bâtir une communauté résiliente, durable et riche d'une qualité de vie exceptionnelle.

Chaque jour, nous posons des gestes concrets pour construire un avenir solide et prometteur, où les projets audacieux côtoient le respect de notre riche patrimoine naturel. Que ce soit dans nos infrastructures, dans la gestion responsable de nos ressources ou dans l'amélioration continue des services, l'objectif est le même : vous offrir un Baie-Saint-Paul où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Je suis fier de voir notre Ville progresser avec autant de détermination, portée par l'énergie et la passion de nos équipes, mais aussi par votre engagement, vous qui faites battre le cœur de cette communauté. Ensemble, nous écrivons une nouvelle page de notre histoire, une page tournée vers l'excellence et l'avenir.

Merci de croire en Baie-Saint-Paul. Continuons à avancer, forts de nos valeurs et de notre fierté collective.

Je vous souhaite un été lumineux, rempli de moments précieux en famille, entre amis et en pleine nature, pour profiter pleinement de tout ce que notre superbe Ville a à offrir.

Bonne lecture à toutes et à tous !

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'M. Pilote'.

Michaël Pilote
Maire de Baie-Saint-Paul

Faits saillants de l'année financière 2024

L'année 2024 aura été marquante à plusieurs égards pour Baie-Saint-Paul, notamment par la mise en place d'un nouveau rôle d'évaluation foncière, entraînant une hausse de la richesse foncière de près de 200 millions de dollars.

Au 31 décembre, la Ville termine l'exercice avec un surplus de fonctionnement de **803 747 \$**, et un surplus non affecté de **2 746 157 \$**. Ce résultat s'explique notamment par :

- Des droits de mutation immobilière de 148 000 \$;
- Une augmentation des revenus de taxation de 195 000 \$;
- Des paiements tenant lieu de taxes totalisant 53 000 \$;
- Des intérêts générés par nos placements et les arrérages de taxes, pour un montant de 157 000 \$;
- Des revenus pour services rendus atteignant 145 000 \$;
- Une dotation spéciale de fonctionnement liée à la TVQ de 89 500 \$.

Du côté de l'endettement à long terme, celui-ci s'élève désormais à **55 435 000 \$**, dont **6 240 981 \$** sont assumés par le gouvernement du Québec. Ce qui porte la part à la charge directe de la Ville à **49 194 019 \$**. Le service de la dette a légèrement reculé, passant de 18,27 % à 17,39 %, malgré de nouveaux emprunts totalisant 4,1 M\$ et le remboursement de 3,47 M\$ de capital durant l'année.

En matière d'investissements, **7,8 millions de dollars** ont été engagés pour réaliser divers projets d'envergure. Parmi ceux-ci, notons les travaux liés aux inondations, particulièrement dans le rang Saint-Placide (1,96 M\$), la réfection de certaines infrastructures (554 000 \$), les travaux sur l'aqueduc du Génévrier (330 000 \$) et sur les murs de soutènement de la rue Saint-Joseph (206 000 \$). S'ajoutent à cela l'asphaltage de plusieurs rues municipales (1,08 M\$), des interventions à la maison René-Richard (451 000 \$), la réfection de l'intersection

Fafard/Saint-Jean-Baptiste (249 000 \$), ainsi que divers autres projets totalisant près de 3 M\$.

Encore cette année, la vitalité du secteur de la construction, tant résidentiel que commercial, est venue renforcer le dynamisme de notre ville. Tout indique que cette tendance se poursuivra, contribuant positivement aux finances municipales pour les années à venir.

Je tiens à souligner le travail remarquable réalisé par l'ensemble des équipes municipales au cours de la dernière année. Leur engagement quotidien permet à la Ville de maintenir une gestion rigoureuse et efficace de ses ressources. Un remerciement tout particulier à Madame Isabelle Dufour, directrice des finances et de la trésorerie, en poste depuis un peu plus d'un an, qui a su relever avec brio cet exercice financier. C'est donc sur cette lancée que Baie-Saint-Paul poursuit sa trajectoire vers une gestion toujours plus transparente, responsable et durable.

Michaël Pilote
Maire de Baie-Saint-Paul



Résilience et innovation au cœur de notre ADN

La Ville de Baie-Saint-Paul poursuit activement ses investissements dans la modernisation et la résilience de ses infrastructures. Grâce à une planification rigoureuse, elle répond aux besoins actuels tout en préparant l'avenir, en misant sur des travaux structurants qui améliorent concrètement la qualité de vie des citoyens.

Finalisation des projets amorcés en 2024



Plusieurs projets d'envergure seront complétés au printemps et début de l'été 2025, dont :

- **Protection de la station de pompage P1 :**

À la suite des fortes pluies de mai 2023, des travaux majeurs de stabilisation ont été entrepris pour sécuriser cette infrastructure essentielle à l'approvisionnement en eau potable. Réalisé avec l'appui du ministère de la Sécurité publique, ce chantier de plus de 600 000 \$ est complété à 90 %. Les dernières interventions seront réalisées ce printemps.

- **Remplacement de la station de pompage d'eaux usées Ambroise-Fafard :** conçu et piloté

entièrement par le service municipal, ce projet assure une capacité accrue et une meilleure redondance du système d'assainissement. Le pavage, les trottoirs et les finitions paysagères seront finalisés sous peu.

- **Réhabilitation de la côte Saint-Ours :** un rechargement en gravier ainsi que l'application de pavage recyclé permettront une amélioration significative de cette voie rurale, à la fois sur le plan de la sécurité et de la durabilité.

Été et automne 2025 : des projets pour une ville plus sécuritaire et agréable

Au cours des prochains mois, plusieurs chantiers seront déployés à Baie-Saint-Paul afin d'améliorer la sécurité, la mobilité et le cadre de vie :

- Rue Saint-Jean-Baptiste : resurfaçage complet, nouveaux trottoirs et bordures.
- Côte de Pérou : pavage, drainage, feu clignotant et réduction de vitesse pour sécuriser le secteur.
- Intersection Lavoie/Saint-Joseph : réaménagement et implantation de trois arrêts pour mieux contrôler la circulation.
- Transport actif : nouveau réseau cyclable dans le quartier des Moissons, lien avec la Route verte et passerelle sur la rivière du Bras-du-Nord.
- Infrastructures : lancement des plans pour agrandir la station d'épuration, en vue de soutenir la croissance durable de la Ville.

Un pas de plus vers une ville durable.

Gestion durable de l'eau potable

Conformément au Règlement provincial sur le prélèvement des eaux, la Ville a adopté en janvier 2025 des plans de protection spécifiques pour chacune de ses sources d'approvisionnement en eau potable. Ces plans, fondés sur les analyses de vulnérabilité réalisées, visent à prévenir toute dégradation de la qualité et de la quantité de l'eau. Ils seront disponibles sur le site web de la Ville.

Une étude hydrogéologique complétée en 2024 confirme la stabilité des volumes et de la qualité de l'eau. Cette confirmation renforce la nécessité de maintenir des pratiques écoresponsables. Grâce à l'engagement des citoyens en matière de conservation, la capacité actuelle des sources est jugée suffisante pour répondre à la demande future, sans compromettre la pérennité de la ressource.



Maison Mère : un virage énergétique exemplaire

Avec la conversion complète du système de chauffage de Maison Mère de l'huile vers la biomasse forestière, Baie-Saint-Paul fait preuve de leadership en matière d'énergie durable. Cette démarche s'inscrit dans la politique municipale de réduction des GES, en vigueur depuis 2010.

Les résultats sont probants :

- Économie nette de 130 000 \$ en 2024 par rapport au coût de chauffage à l'huile ;
- Réduction annuelle de 491 tonnes de GES ;
- Mise en place d'un réseau d'approvisionnement local en copeaux de bois, favorisant l'économie régionale ;
- Diminution significative des particules fines grâce à un équipement performant, émettant jusqu'à trois fois moins que les normes provinciales ;
- L'intensité énergétique du bâtiment a été réduite de 0,88 GJ/m² en 2018 à 0,76 GJ/m² en 2024, ce qui témoigne d'une amélioration tangible de la performance énergétique.

Cette conversion s'accompagne de travaux d'efficacité énergétique et ouvre la porte à une distribution d'eau chaude vers d'autres bâtiments, renforçant la vocation écoresponsable de ce lieu emblématique.

D'autres gestes concrets pour une Ville plus durable

La Ville poursuit son engagement en matière de développement durable par une série d'initiatives structurantes qui viendront bonifier les efforts déjà entrepris.

Ajout de bornes de recharge électrique

Un projet est en cours de développement en collaboration avec Hydro-Québec pour l'installation de bornes électriques supplémentaires au boisé du Quai et au Carrefour culturel. Une résolution sera présentée au conseil municipal de juin afin de faire avancer ce dossier essentiel à la mobilité électrique.

Adhésion à l'initiative Construction Bas Carbone avec le Bois

Baie-Saint-Paul s'apprête à joindre cette initiative québécoise visant à valoriser l'utilisation du bois dans les projets municipaux. Ce virage vers des matériaux à faible empreinte carbone s'inscrit dans une volonté claire d'intégrer les principes d'écoconstruction dans les futurs projets.

Conversion de l'éclairage public au DEL

La Ville poursuivra également la modernisation de son réseau d'éclairage public, amorcée en 2022. Le contrat de conversion de plusieurs luminaires sur les routes du Ministère du Transport du Québec sera autorisé par le conseil municipal en juin 2025, permettant de réduire la consommation énergétique et la pollution lumineuse.

Adhésion à ÉcoÉnergie 360 de la FCM

Baie-Saint-Paul se joindra sous peu à l'initiative ÉcoÉnergie 360 de la Fédération canadienne des municipalités, qui vise la décarbonation et l'optimisation énergétique des bâtiments municipaux. Ce partenariat contribuera à établir un diagnostic rigoureux de la performance énergétique des actifs de la Ville et à cibler des interventions à fort impact.

Baie-Saint-Paul en chiffres

La Ville de Baie-Saint-Paul adopte un budget de **24 908 000 \$** pour l'année 2025, marquant une augmentation de **5 %** par rapport à 2024. Cette hausse vise à maintenir des services municipaux de qualité tout en assurant l'entretien et la pérennité des infrastructures.

Investissements pour l'avenir

Programme triennal d'immobilisations – 2025

- 13 M \$ d'investissements prévus,** incluant :
- Modernisation des infrastructures
 - Amélioration des services aux citoyens
 - Projets structurants pour une ville durable

Votre compte de taxes en bref (résidence moyenne de 300 000 \$)

Taxe foncière générale :

Passe de **0,7616 \$** à **0,7806 \$**
par 100 \$ d'évaluation



2,5 %

Tarifs de services

(aqueduc, égouts, ordures, récupération) :



6 \$

Hausse totale estimée du compte de taxes :



63 \$,
soit **environ 2 %**



Un contexte fiscal toujours avantageux

Baie-Saint-Paul maintient une **pression fiscale parmi les plus modérées au Québec**

Grâce à une gestion rigoureuse et à **l'optimisation des ressources**, la Ville soutient **l'accessibilité à la propriété**

Cette planification budgétaire reflète l'engagement de la Ville à offrir un milieu de vie équilibré, accueillant et adapté aux besoins actuels et futurs des citoyens.

Nouveauté 2025 : paiement en ligne simplifié de votre compte de taxes

La Ville de Baie-Saint-Paul offre désormais le paiement en ligne du compte de taxes et des factures diverses, offrant à ses citoyens une solution simple, sécurisée et accessible à tout moment. Le calendrier de paiement reste divisé en quatre versements annuels, avec les deux prochaines échéances fixées aux 20 août et 20 octobre 2025. Cette nouveauté vise à vous simplifier la vie, en vous permettant de gérer facilement vos paiements.

Élections municipales 2025 : votre voix compte



La prochaine élection municipale se tiendra le **dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**, au Centre éducatif Saint-Aubin. Les électeurs pourront également exercer leur droit de vote lors du **vote par anticipation**, prévu le dimanche 26 octobre 2025, de midi à 20 h, au même endroit. Une deuxième journée de vote par anticipation pourrait avoir lieu le 25 octobre. Si cette option est confirmée, un avis public sera émis pour en informer les citoyens.

Vous songez à vous impliquer activement dans la vie démocratique locale? La **période de mise en candidature** se déroulera du **19 septembre au 3 octobre 2025 à 16 h 30**. Pour connaître la procédure à suivre pour déposer votre candidature, veuillez contacter le **Service du greffe**.

La tenue d'une élection municipale repose aussi sur la contribution essentielle du **personnel électoral**. Si vous souhaitez participer à l'organisation du scrutin en tant que scrutateur, préposé ou autre, nous vous invitons à transmettre vos coordonnées à l'adresse suivante :

beatricecote@baiesaintpaul.com

Une place pour les femmes en politique

L'engagement politique est un levier important pour influencer le développement de notre milieu. La Ville de Baie-Saint-Paul encourage activement la participation des femmes à la vie politique municipale, que ce soit à titre de candidates ou de membres du personnel électoral. Diversité et représentativité vont de pair avec des décisions plus riches et plus inclusives.



Nouveauté 2025 : fin du vote par correspondance pour les non domiciliés

Cette année, le vote par correspondance pour les électeurs non domiciliés ne sera pas offert.

Cette décision vise à réduire la charge administrative associée à ce processus, tout en concentrant les efforts sur l'organisation du scrutin en personne.

Les électeurs concernés pourront toujours exercer leur droit de vote lors des journées prévues.

Miser sur l'expertise interne pour répondre aux défis actuels

La Ville de Baie-Saint-Paul mise activement sur le développement professionnel de son personnel pour faire face aux défis de recrutement dans certains secteurs spécialisés. En investissant dans la formation continue et en favorisant la mobilité interne, la Ville renforce son expertise tout en assurant la stabilité et la pérennité de ses équipes.

Parmi les métiers clés, celui d'opérateur en eau demeure méconnu, bien qu'essentiel au bon fonctionnement des infrastructures municipales et à la qualité de l'eau distribuée. Pour pallier la rareté de main-d'œuvre dans ce domaine, plusieurs employés des travaux publics ont entamé une formation spécialisée. Cette initiative permet non seulement de maintenir un service crucial, mais aussi de valo-

riser les compétences techniques des employés en poste.

Le poste d'inspecteur en urbanisme et en environnement fait également partie des emplois en pénurie. Pour répondre à ce besoin, la Ville a choisi de former une ressource déjà en poste au sein des travaux publics, en l'accompagnant dans une démarche de formation collégiale. Cette approche proactive permet de développer les compétences nécessaires à l'interne, tout en assurant une meilleure continuité des services offerts à la population. Grâce à ces efforts, la Ville de Baie-Saint-Paul se dote de ressources compétentes et engagées, prêtes à relever les défis d'aujourd'hui et de demain, au bénéfice de toute la communauté.

Reconnaissance, santé et équilibre : des mesures concrètes

Politique de télétravail

Adoptée en décembre 2024, la politique municipale encadrant le télétravail permet à certains membres du personnel de réaliser une partie de leurs tâches à distance, selon les fonctions exercées. Elle vise à favoriser la conciliation travail-vie personnelle tout en assurant l'efficacité des services à la population.

Semaine de reconnaissance des employés

Du 16 au 20 juin 2025, la Ville soulignera l'engagement et la

contribution de ses équipes par la tenue d'une première Semaine de reconnaissance. Plusieurs activités seront organisées afin de remercier le personnel municipal pour son dévouement et son professionnalisme.

Saines habitudes de vie

Dans une optique de santé globale, la Ville offre gratuitement l'inscription aux Rendez-vous de la santé à l'ensemble de ses employés. Cette initiative s'inscrit dans une série de mesures visant à promouvoir le mieux-être et l'activité physique.



Une administration municipale tournée vers l'innovation et l'amélioration continue

À Baie-Saint-Paul, l'innovation ne se limite pas aux grands projets visibles : elle se vit aussi à l'interne, au quotidien, dans la manière dont l'administration municipale évolue pour mieux servir ses citoyens. Fidèle à sa vision d'amélioration continue, la Ville investit activement dans la modernisation de ses processus, l'optimisation de ses méthodes de travail et l'intégration d'outils technologiques performants.

Grâce à la numérisation et à l'automatisation de plusieurs étapes administratives, la Ville simplifie ses processus, réduit les délais de traitement et améliore l'accessibilité de ses services. Cette modernisation facilite non seulement le travail des équipes municipales, mais offre également une expérience plus fluide et efficace aux citoyens.

Ces projets illustrent une volonté plus large de faire de Baie-Saint-Paul une ville innovante, proactive et tournée vers l'avenir. En modernisant ses pratiques et ses infrastructures, la Ville se dote de moyens concrets pour mieux répondre aux besoins de la population, tout en augmentant l'efficacité du travail des employés municipaux. Cette amélioration continue permet d'offrir des services plus agiles, mieux adaptés et porteurs de retombées durables pour l'ensemble de la communauté.

Bâtir aujourd'hui, pour demain

L'équipe de l'urbanisme et du patrimoine de la Ville de Baie-Saint-Paul vous accompagne dans vos projets de construction, de rénovation ou d'aménagement afin de favoriser un développement harmonieux du territoire, en respect du cadre réglementaire et du patrimoine bâti qui fait notre fierté collective.

Saison des travaux : planifiez tôt, évitez les délais

Chaque année, environ 800 permis sont délivrés par la Ville, dont près de la moitié entre les mois de mai et septembre. Cette période de haute activité peut entraîner des délais plus longs pour le traitement des demandes. Il est donc fortement recommandé de déposer votre demande le plus tôt possible.

Conformément aux règlements municipaux, le Service dispose d'un délai pouvant aller jusqu'à 45 jours pour analyser une demande, émettre le permis ou, dans certains cas, le refuser.

Si vos travaux impliquent des modifications extérieures visibles (ex. : revêtement, fenêtres, toiture, agrandissement), vérifiez si votre propriété est située dans un secteur assujéti au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Le cas échéant, votre projet devra obtenir une recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et être approuvé par le Conseil municipal. Les demandes de PIIA exigent généralement une documentation plus élaborée.

Pour certains travaux de moindre envergure (ex. : remplacement de portes, galeries, remise à neuf d'un balcon), une déclaration de travaux peut suffire. Ce processus est plus simple, rapide et moins coûteux, si votre projet s'y prête.

Important : la déclaration de travaux ne s'applique pas aux secteurs visés par un PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale).

Assurez-vous de faire la bonne demande : toute erreur de procédure peut entraîner des délais supplémentaires.

Protéger notre patrimoine bâti

La Ville soutient la préservation du cachet architectural de ses bâtiments anciens grâce à des programmes d'aide financière. Pour vos projets de rénovation ou de restauration, informez-vous auprès du Service de l'urbanisme.

Piscines résidentielles : soyez prêts pour septembre 2025

Nouvelles exigences de sécurité entreront en vigueur dès le 30 septembre 2025 pour toutes les piscines, qu'elles soient creusées, hors-terre ou démontables. Clôtures, accès et distances minimales sont notamment concernés.

Assurez-vous d'obtenir un permis avant toute installation et vérifiez la réglementation en vigueur. Le Service de l'urbanisme est là pour vous accompagner.

Rappels pratiques pour la saison estivale

Demandes en ligne simplifiées : toutes les demandes de permis, certificats d'autorisation et déclarations de travaux peuvent désormais être effectuées en ligne, incluant le dépôt des documents et le paiement.

Dispositions relatives à la qualité de vie résidentielle

L'arrosage des entrées de véhicules et des pelouses est réglementé : respectez les jours et plages horaires autorisés selon votre secteur.

Le brûlage de débris de construction est strictement interdit.

L'usage de roulottes, tentes-roulottes et autocaravanes est uniquement permis sur des sites de camping autorisés ou, à titre exceptionnel, dans certains secteurs désignés lors d'événements municipaux.

Pour toute question ou pour obtenir de l'aide dans vos démarches :

Service de l'urbanisme et du patrimoine
Ville de Baie-Saint-Paul
418 435-2205, poste 6290
urbanisme@baiesaintpaul.com

Un été qui bouge à Baie-Saint-Paul !

Préparez-vous à vivre une saison haute en couleur à Baie-Saint-Paul ! Entre festivals, découvertes culturelles, activités en plein air et plaisirs gourmands, l'été s'annonce animé, éclaté et rassembleur. Que vous soyez d'humeur festive, curieuse ou contemplative, notre programmation a tout pour vous faire vibrer.

Concerts, marchés, expos, événements de rue, activités familiales : **à Baie-Saint-Paul, l'été ne se regarde pas, il se vit !** Voici un aperçu des moments forts à ne pas manquer.

Nouvelle brochure culturelle 2025-2026 : à surveiller dans votre boîte aux lettres

La brochure culturelle couvrant la période de juin 2025 à juin 2026 sera bientôt distribuée dans toutes les maisons de Baie-Saint-Paul.

Ce précieux guide vous présentera la programmation artistique, les spectacles, ateliers et expositions à venir. Un outil indispensable pour planifier vos sorties et profiter pleinement de la richesse culturelle locale.

Celle-ci est également disponible en version numérique, et ce, directement sur le site web de la Ville de Baie-Saint-Paul.

Ouverture du Pavillon Saint-Laurent : nature et découvertes au rendez-vous

Le Pavillon Saint-Laurent vous ouvre ses portes : du 30 mai au 29 juin et du 5 septembre au 26 octobre, les vendredis, samedis et dimanches, de 10 h à 17 h, ainsi que certains lundis (1^{er} septembre et 13 octobre). Du 30 juin au 31 août, le pavillon sera accessible tous les jours, de 10 h à 18 h, incluant le 1^{er} juillet.

Situé dans un milieu naturel exceptionnel — entre le fleuve Saint-Laurent, le boisé du Quai, la plage et l'embouchure de la rivière du Gouffre — le Pavillon Saint-Laurent vous ouvre ses portes pour une immersion ludique et éducative.

Animées par l'organisme GUEPE, les activités d'interprétation vous invitent à mieux comprendre les milieux humides, la faune et la flore locales. Une tour d'observation de 10 mètres vous offre un panorama spectaculaire sur les marais salins. Jumelles et caméras recommandées pour les amateurs d'ornithologie et de grands paysages !



Le Marché public de Baie-Saint-Paul : du 15 juin au 12 octobre

Le Marché public prendra place dans la cour de la Maison Mère, tous les dimanches de 10 h à 15 h, dès le 15 juin et jusqu'au 12 octobre. C'est l'endroit idéal pour découvrir et soutenir les producteurs locaux, artisans et créateurs de la région, dans une ambiance conviviale et festive.





Fête nationale du Québec au Parc Saint-Aubin

Les festivités de la Saint-Jean-Baptiste se dérouleront sous le thème « Gens du pays », avec un programme varié d'activités pour toute la famille.

Le 23 juin, la fête débutera en soirée avec une ambiance festive et musicale, culminant avec le spectacle de La Bottine Souriante, à 20 h 15, suivi de feux d'artifice qui illumineront le ciel de Baie-Saint-Paul.

Le lendemain, le 24 juin à 13 h 30, la traditionnelle parade des chars allégoriques défilera dans les rues.

En cas de pluie, toutes les activités seront relocalisées à l'aréna Luc-et-Marie-Claude.



Fête du Canada au Parc Saint-Aubin

Pour la Fête du Canada, la Ville propose un rendez-vous familial sous le thème « Les traditions canadiennes ».

Tout au long de la journée, petits et grands pourront profiter d'une foule d'activités gratuites : jeux gonflables, maquillage pour enfants, animations et ambiance festive.

En soirée, ne manquez pas le spectacle de Geneviève Jodoin, à 20 h 15, une prestation chaleureuse et rassembleuse qui promet de clôturer la journée en beauté.

En cas de mauvais temps, toutes les activités seront relocalisées à l'aréna.

Pour ne rien manquer!

Le programme complet des festivités de la Saint-Jean-Baptiste, de la Fête du Canada et de toutes les activités culturelles à venir est maintenant disponible!

Des espaces vivants pour une communauté active

À Baie-Saint-Paul, la qualité de vie passe aussi par des espaces dynamiques, inclusifs et adaptés aux besoins de la population. Cet été, plusieurs projets d'aménagement verront le jour, témoignant de l'engagement de la Ville à offrir des lieux conviviaux et stimulants pour tous. Un nouveau terrain de volleyball de plage prendra place pour encourager le jeu, l'activité physique et le plaisir en plein air. Ce nouvel espace deviendra un lieu de rassemblement idéal pour les amateurs de sport et les familles, et ce, directement au Parc Saint-Aubin.

Côté sport et loisir, un terrain de pickleball sera également aménagé sur la patinoire extérieure au Parc Saint-Aubin. Cette discipline, en plein essor et facile à pratiquer à 2 ou 4 personnes, consiste en un heureux mélange entre le tennis, le badminton et le ping-pong. Un sport accessible et amusant à découvrir cet été pourquoi pas ! En complément, les bandes actuelles seront entièrement réhabilitées, assurant sécurité et durabilité des installations hivernales.

Pour le plus grand bonheur de vos fidèles compagnons, un parc à chiens sera aménagé dans le Parc du Gouffre. Ce nouvel espace sécurisé permettra aux chiens de courir, jouer et socialiser librement, tout en offrant aux maîtres un lieu agréable pour se rencontrer.

Ces réalisations contribuent à faire de Baie-Saint-Paul un milieu de vie où dynamisme, santé et communauté vont de pair.



ÇA SE PASSE SUR SAINT-JEAN-BAPTISTE COULEURS ET SAVEURS

Couleurs flamboyantes, ambiance chaleureuse, odeurs réconfortantes... Venez vous imprégner d'art et de culture au détour de chaque galerie et savourer des produits du terroir, et profiter d'un centre-ville animé aux rythmes de l'automne.



Votre sécurité, notre priorité !

L'été est une saison attendue avec impatience à Baie-Saint-Paul : la nature est généreuse, les activités abondent et les journées s'allongent au rythme du plein air. Que ce soit pour profiter des sentiers, allumer un feu de camp entre amis ou se rafraîchir dans un plan d'eau, la vigilance demeure essentielle.

Pour vous aider à profiter pleinement de la belle saison, nous vous avons préparé quelques rappels simples, mais importants, afin de vous assurer un été en toute tranquillité.

L'été apporte son lot de plaisirs en plein air... mais aussi des risques accrus liés aux feux à ciel ouvert et aux feux de forêt.

À Baie-Saint-Paul, les feux extérieurs sont encadrés par le Règlement municipal sur la prévention des incendies. Tout feu à ciel ouvert, qu'il s'agisse d'un feu de débarras ou d'un feu de joie, **doit être autorisé en premier lieu** par le Service de sécurité incendie de Baie-Saint-Paul.

La seule exception concerne l'usage de **foyers conformes**, c'est-à-dire munis d'un pare-étincelles et installés à au moins 10 pieds (3 mètres) de toute matière combustible.

Suivant votre autorisation, assurez-vous de respecter la réglementation municipale et ces conseils de sécurité :

- Assurez-vous qu'**aucun vent** ne souffle au moment d'allumer un feu.
- Gardez toujours de l'eau ou du sable à proximité pour éteindre rapidement en cas de besoin.
- Ne laissez jamais un feu sans surveillance.
- **Éteignez complètement le feu** avant de quitter les lieux : brassez les braises, versez de l'eau abondamment et assurez-vous qu'il n'y ait plus de chaleur résiduelle.

Prévenir, c'est protéger — un geste à la fois.



Profiter de l'eau en toute sécurité

L'été à Baie-Saint-Paul rime avec baignades, plages et activités nautiques. Pour que le plaisir demeure, la prudence doit toujours accompagner chaque sortie près des plans d'eau.

Voici quelques rappels essentiels :

Portez un **gilet de sauvetage** lors d'activités nautiques ou lorsque vous êtes sur une embarcation.

Ne laissez **jamais les enfants sans surveillance** à proximité d'un plan d'eau.

Ne nagez pas seul, même si vous êtes un bon nageur.

Informez-vous sur les zones sécuritaires et respectez la signalisation.

Évitez la consommation d'alcool avant de vous baigner ou de piloter une embarcation.

La prévention des noyades passe par des gestes simples, mais vitaux. Adoptons un comportement responsable pour que chaque moment au bord de l'eau soit synonyme de plaisir... en toute sécurité.



En nature, une bonne préparation fait toute la différence

Baie-Saint-Paul est entourée de montagnes, de sentiers et de forêts qui font le bonheur des amateurs de plein air. Mais même les randonnées les plus paisibles nécessitent une bonne préparation pour éviter les situations à risque.

Avant de partir :

• **Planifiez votre itinéraire** : informez quelqu'un de vos déplacements et prévoyez votre heure de retour.

• **Équipez-vous adéquatement** : chaussures de randonnée, vêtements adaptés aux conditions, eau, nourriture et trousse de premiers soins.

• Apportez un **moyen de communication fiable** et sachez comment utiliser un signal de détresse.

• Restez sur les sentiers balisés, surtout en terrain montagneux ou isolé et respectez la signalisation présente dans les sentiers.

• Soyez au fait que l'évacuation d'urgence dans ces secteurs peut être difficile pour les services d'urgence locaux voir même impossible.

La montagne peut être imprévisible. Une préparation adéquate vous permet de profiter pleinement de l'expérience, tout en assurant votre sécurité et celle de vos proches.